

# LE CHÈQUE ÉNERGIE



**Un coup de pouce** pour payer  
mes factures d'énergie





# LE CHÈQUE ÉNERGIE

## QU'EST-CE QUE C'EST ET COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Le chèque énergie est une aide nominative au paiement de mes dépenses d'énergie (électricité, gaz, etc). Il sert aussi à payer certaines dépenses liées à des travaux de rénovation énergétique de mon logement.

> Il m'est adressé automatiquement sur la base des informations transmises par les services fiscaux.

> Si je n'ai pas reçu de chèque énergie mais que je pense être éligible ou que je souhaite une réévaluation du montant de mon chèque suite à un changement de situation, je vérifie sur [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)

## COMBIEN VAIS-JE PERCEVOIR ?

Le montant du chèque énergie est déterminé en fonction des revenus et de la composition de mon foyer. Il varie entre 48€ et 277€ par an.

### BARÈME DU CHÈQUE ÉNERGIE

Nombre d'UC	Niveau de revenu fiscal de référence (RFR) / Unité de consommation (UC)			
	RFR / UC < 5 700€	5700€ ≤ RFR / UC < 6 800€	6800€ ≤ RFR / UC < 7 850€	7850€ ≤ RFR / UC < 11000€
1 UC	194€	146€	98€	48€
1 < UC < 2	240€	176€	113€	63€
2 UC ou +	277€	202€	126€	76€

Calcul de la valeur des unités de consommation (UC) : la 1<sup>ère</sup> personne du foyer compte pour 1 UC, la 2<sup>e</sup> pour 0,5 UC et les suivantes pour 0,3 UC.

## LES AVANTAGES

- Une aide directe au paiement de mes factures d'énergie du logement
- La gratuité de la mise en service et de l'enregistrement de mon contrat
- Le maintien de la puissance électrique pendant la période de trêve hivernale (du 1er novembre au 31 mars)
- Un abattement de 80% sur le coût de déplacement d'un technicien en cas d'interruption de fourniture justifiée par défaut de paiement
- L'absence de frais en cas de rejet de paiement

## COMMENT J'UTILISE MON CHÈQUE ÉNERGIE POUR PAYER MA FACTURE GEG ?

### 1<sup>ère</sup> option : la plus simple et la plus rapide, je l'utilise en ligne !

Bon à savoir : le délai de traitement est de 48h.

- > Je me connecte sur le site [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr) rubrique utiliser mon chèque énergie en ligne
- > Je saisis le numéro de mon chèque et sélectionne mon fournisseur : GAZ ET ELECTRICITE DE GRENOBLE si j'ai une offre au Tarif Réglementé ou une offre Mont Gaz ou GEG SOURCE D'ENERGIES si j'ai une offre Yéli ou Online ou NovAlp Gaz 38
- > Besoin d'aide ? Je retrouve toutes les étapes sur [geg.fr](https://geg.fr) rubrique saisir mon chèque énergie

### 2<sup>ème</sup> option : je l'envoie par courrier

- > J'envoie mon chèque énergie avec une copie de ma dernière facture à l'adresse suivante :  
GEG Chèque Énergie  
8 place Robert Schuman  
38000 Grenoble

### 3<sup>ème</sup> option : je le dépose en agence

- > J'apporte une copie de ma dernière facture et me déplace dans l'une des agences GEG pour donner mon chèque énergie à l'un des conseillers ou déposer le tout dans la boîte aux lettres.

### ASTUCES

- 1 Pas besoin d'attendre de recevoir ma prochaine facture** : dès réception de mon chèque énergie, je l'utilise directement pour créditer mon compte GEG. Si la valeur du chèque énergie est supérieure au montant de la facture, le trop-perçu sera alors déduit de mes factures suivantes.
- 2 Pour simplifier mes démarches, je demande la pré-affectation.** Mes prochains chèques énergie seront automatiquement déduits de mes factures pour les années à venir !  
**En ligne** : je me rends sur [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr) et je complète le formulaire en ligne.  
**Par courrier** : je coche la case de pré-affectation directement sur mon chèque énergie avant de l'envoyer à GEG.  
**Par téléphone** : j'appelle le 0 805 204 805 (numéro vert : service et appel gratuits).

**⚠ Attention : le chèque énergie a une date de validité** (inscrite sur le chèque).

## INFOS CHÈQUE ÉNERGIE

### SERVICE ET APPEL GRATUITS

 N° Vert 0 805 204 805

### SITE INTERNET

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

### SERVICE CLIENT

5 place Vaucanson

38000 Grenoble

Accueil public de 9h à 17h

Du lundi au vendredi

04 76 84 20 00

[www.geg.fr](http://www.geg.fr)

### DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

8 place Robert Schuman

38000 Grenoble

Accueil public de 8h15 à 12h15

Du lundi au vendredi

[recouvrement@geg.fr](mailto:recouvrement@geg.fr)

04 76 84 38 83

POUR NOUS,  
**VIVRE L'ÉNERGIE AUTREMENT,**  
C'EST NOUS ENGAGER CHAQUE  
JOUR POUR FAIRE RECULER  
LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

